

STRATÉGIE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DE LA VILLE DE GENÈVE

JANVIER 2024



Edition

Ville de Genève

Pilotage et rédaction

Pilotage et rédaction : Gionata P. Buzzini, Vanessa Mengel, Pascal Rapillard, Dorina Xhixho

Co-rédaction : Laurence Gagnebin, Anastasia Outkina, Tamara Wiher

Contributions : Catherine Armand, Nicolas Kerguen, Etienne Lézat., Anna Vaucher, Guillaume Zufferey

Impression

Centrale municipale d'achat et d'impression (CMAI)

Remerciements

Le Conseil administratif tient à remercier le Service des relations extérieures et de la communication (SREC) ainsi que les collaboratrices et collaborateurs personnel-le-s des Magistrat-e-s qui ont apporté leur précieuse contribution à la stratégie des relations extérieures. L'élaboration de ce document est le fruit d'un processus substantiel qui repose notamment sur une série de consultations internes et externes qui ont fourni l'opportunité aux cinq départements de la Ville de Genève, ainsi qu'à des partenaires externes à l'administration communale, dont le canton et la Confédération, de partager leurs perspectives et suggestions. Le présent document est issu de ce travail collaboratif.

TABLE DES MATIÈRES

Préface	3
1. Contexte et cadre général	4
2. Axes stratégiques	7
2.1. Promouvoir les valeurs de la Ville de Genève	7
2.2. Renforcer et promouvoir la Genève internationale	8
2.3. Affirmer Genève comme pôle de référence de la diplomatie urbaine	15
4. Partenariats – principaux acteurs au niveau local, national et international	17
5. Protocole	18
6. Communication	19
Annexes	21
I. Liste des abréviations	21
II. Glossaire	22



© Sandra Pointet

Le Conseil administratif de gauche à droite: Frédérique Perler, Marie Barbey-Chappuis, Sami Kanaan, Alfonso Gomez et Christina Kitsos

PRÉFACE

La vision et les objectifs stratégiques qui guident l'action de la Ville de Genève en matière de relations extérieures se fondent notamment sur le Programme de législation du Conseil administratif (CA) 2020 – 2025 et s'inspirent des valeurs qu'il défend, celles d'une Genève accueillante, multiculturelle et ouverte sur le monde, qui fait rayonner ses valeurs sur le plan local, national et international.

La Ville de Genève (la Ville) met en œuvre une stratégie des relations extérieures qui repose sur des atouts et opportunités spécifiques, dont sa proximité avec la population, et qui s'inscrit en complémentarité du rôle du canton et de la Confédération en la matière. En tirant parti de son histoire, sa réputation et son environnement, Genève aspire à maintenir sa position comme l'un des principaux centres de référence pour la gouvernance mondiale, basée sur un multilatéralisme inclusif. La Ville favorise une interaction accrue entre acteurs classiques et acteurs émergents des relations internationales, ainsi qu'entre réseaux locaux et internationaux.

La Ville offre un espace privilégié de dialogue et rassemble une masse critique unique d'expertise et de savoir-faire en matière de droits humains, de promotion et maintien de la paix, d'action humanitaire et de développement durable. A travers ses partenariats, ses échanges et son engagement avec une variété d'acteurs de la communauté internationale et de la région, Genève contribue à relever les défis mondiaux et œuvre à un monde plus durable et plus inclusif.

Dans cette optique, la stratégie des relations extérieures a pour but d'explicitier et structurer les priorités de la Ville en la matière, en articulation avec les autres politiques publiques, et en valorisant les collaborations et partenariats existants, lui permettant d'accroître ainsi son influence, sa pertinence et son impact dans les différents niveaux de coopération. Il s'agit pour la Ville de développer les moyens d'action les plus efficaces pour promouvoir ses valeurs et ses intérêts au sein des diverses instances auxquelles elle participe dans le cadre de ses relations extérieures. Cette stratégie sert de cadre de référence pour l'ensemble de l'administration.

La Ville communiquera régulièrement sur la mise en œuvre des mesures et l'atteinte des objectifs précisés dans cette stratégie, tant auprès des autorités locales qu'auprès des publics cibles genevois et internationaux. La stratégie sera revue quatre ans après son adoption avant d'être reconduite ou ajustée.

Le Conseil administratif

1. CONTEXTE ET CADRE GÉNÉRAL

Ville de paix, berceau du droit international humanitaire et hôte du principal siège des Nations Unies en Europe, ainsi que de nombreuses organisations internationales – gouvernementales et non gouvernementales –, Genève est aussi un haut lieu de la diplomatie multilatérale et du dialogue entre les acteurs étatiques, institutionnels et la société civile. Genève est par ailleurs le siège de nombreuses entreprises multinationales dont le champ d'action peut être lié aux enjeux de la Genève internationale (GI) et multilatérale.

Genève est un centre de première importance pour la politique étrangère de la Suisse, ce qui lui confère un poids politique de taille. La GI contribue à la réalisation des objectifs de la politique extérieure de la Suisse, non seulement dans les domaines traditionnels de l'humanitaire et des droits humains, mais aussi en se profilant en tant que plateforme mondiale pour la conception de la gouvernance numérique et en pratiquant la diplomatie scientifique ou urbaine. Le Conseil fédéral, à travers son *Message concernant les mesures à mettre en œuvre pour renforcer le rôle de la Suisse comme État hôte pour la période 2020-2023*, poursuit sa stratégie pour renforcer l'attrait et maintenir la compétitivité de la GI conjointement avec le canton et la Ville.

En tant que ville frontalière située au cœur de l'Europe, Genève entretient également des relations étroites avec les pays voisins, notamment la France. Dans le cadre du Grand Genève, la Ville est représentée dans les instances de décision de l'agglomération transfrontalière. Par ailleurs, elle collabore avec ses partenaires dans les domaines de la transition écologique, de la mobilité et de l'aménagement du territoire.

Face aux défis majeurs, actuels et futurs, auxquels la Ville est confrontée, l'établissement d'une politique solide en matière de relations extérieures est primordial. Parmi les défis identifiés dans ce domaine, on compte la croissante polarisation au niveau international et la remise en question d'un ordre mondial perçu comme basé essentiellement sur des valeurs occidentales. Cette perception est renforcée par la faible représentation des ONG du sud global à Genève, ainsi que par le fait que le financement de la GI provient essentiellement d'un petit nombre de pays occidentaux. Au cours des dernières années, on observe une tendance au renforcement du régionalisme, du bilatéralisme et du nationalisme, au détriment des instances globales.

L'action et l'impact des institutions internationales présentes à Genève demeurent insuffisamment connus à l'échelle locale, ce qui peut entraîner un risque de déconnexion entre la GI et la population. Afin de mobiliser les ressources, l'expertise et les compétences dispersées au sein de la GI, il s'agira de renforcer et de rendre visibles les liens entre les acteurs de la GI et les acteurs locaux, y inclus dans le secteur privé, notamment dans les domaines de la santé, du numérique et de la finance durable. C'est ce centre de compétence et d'expertise inégalé, grâce à la diversité et à la qualité des acteurs qui y résident, qui fait la valeur ajoutée de Genève et qui doit être rappelé pour faire face à la concurrence croissante d'autres villes à vocation internationale.

Dans le cadre de cette stratégie, le terme « relations extérieures » se rapporte à la gestion de l'ensemble des activités et interactions que la Ville entretient avec l'écosystème de la GI (les organisations internationales (OI), intergouvernementales ou non gouvernementales, les missions permanentes (MP), les plateformes et les *think tank*), ainsi qu'avec le gouvernement fédéral, les cantons, les villes suisses et étrangères, le secteur privé, les milieux académiques et les réseaux de villes nationaux et internationaux, lorsque celles-ci portent sur des thématiques à caractère international. Ces interactions peuvent prendre une forme institutionnelle, diplomatique, protocolaire ou informelle, et se traduisent par des partenariats et des soutiens matériels et financiers.

La présente stratégie identifie trois axes prioritaires, en indiquant également pour chaque axe - sans prétendre à l'exhaustivité - des objectifs ainsi que des mesures concrètes. Il précise par ailleurs les modalités et outils de mise en œuvre des relations extérieures.



© Susanne Haldemann

Vernissage de l'exposition « Deskahneh » au Quai Wilson le 18 juillet 2023

De g. à. dr. Pierrette Birraux, docip; Heather George, Woodland Cultural Centre; Wakerakats.te, Mère de clan Haudenosaunee; Deskahneh Steve Jacobs, chef Haudenosaunee; Alfonso Gomez, Maire de Genève; Oswalde Bernardo, huissier

2. AXES STRATÉGIQUES

2.1. PROMOUVOIR LES VALEURS DE LA VILLE DE GENÈVE

La promotion des valeurs de la Ville constitue un axe stratégique transversal qui se manifeste au travers de l'ensemble des initiatives et mesures mises en œuvre dans le cadre de cette stratégie. En particulier, la promotion de l'égalité et de la diversité est déterminante dans le choix des priorités et fait partie intégrante des thématiques chères à la Ville portées par l'Administration. En raison du caractère international de Genève et de la grande diversité culturelle et socioéconomique de sa population, les tensions et les conflits mondiaux ont un impact sensible sur la vie publique de la Cité. La Ville porte ainsi une attention particulière au dialogue, à la tolérance et à la cohabitation pacifique.

La Ville définit des objectifs concrets et sélectionne ses partenaires pour orienter son action de manière efficace. Elle tient compte du rôle des partenaires et de l'impact de leur travail sur le terrain et sur la GI. Ainsi, notamment dans le cadre du deuxième axe stratégique – Renforcer et promouvoir la Genève internationale –, la Ville cible les organisations et initiatives qui œuvrent pour des valeurs identiques ou proches des siennes. Par ailleurs, dans le cadre de la diplomatie urbaine, qui fait l'objet du troisième axe stratégique, la Ville vise à promouvoir ses valeurs dans les différents réseaux de villes dont elle fait partie ou encore à travers la coopération « ville-ville ». Celle-ci peut prendre la forme de projets d'assistance technique et d'appui institutionnel entre Genève et une ou plusieurs municipalités étrangères.

En lien avec sa tradition humanitaire, la Ville de Genève s'engage pour la solidarité internationale en soutenant des projets de qualité, développés par des organisations de solidarité suisses en partenariat avec des organisations du Sud. La Ville s'efforce ainsi de contribuer à la lutte contre la pauvreté, d'agir pour enrayer les inégalités socio-économiques, de promouvoir les droits humains et un développement durable et de renforcer la résilience des populations défavorisées.

En matière d'aide humanitaire, les actions soutenues par la Ville ont comme objectif de contribuer, par des mesures d'aide d'urgence ou de reconstruction, à la sauvegarde de la vie humaine lorsqu'elle est menacée ainsi qu'au soulagement des souffrances. La Ville soutient des demandes d'organisations humanitaires basées en Suisse et reconnues pour leur compétence et expérience dans ce domaine.

OBJECTIFS

MESURES

Renforcer l'influence et développer l'action de la Ville dans la défense et la promotion de ses valeurs fondamentales

Identifier les opportunités pour promouvoir les valeurs de la Ville sur des thématiques prioritaires dans ses champs d'action

Développer et intensifier les relations de la Ville avec des partenaires et réseaux ciblés qui défendent les mêmes valeurs

Diffuser les valeurs de la Ville à travers une coopération décentralisée accrue

Mettre sur pied des projets de solidarité internationale entre la Ville et une ou plusieurs municipalités étrangères

Mobiliser les compétences de services de la Ville pour appuyer des collectivités publiques dans d'autres pays à travers l'échange d'expériences et de savoir-faire, l'assistance technique et l'appui institutionnel

Lutter contre les inégalités à travers la coopération internationale

Soutenir des partenariats entre des organisations genevoises et des organisations du Sud pour financer des projets de coopération au développement sur le terrain

Contribuer à la sauvegarde de la vie et de la dignité humaine lors des urgences humanitaires

Financer des mesures d'aide d'urgence ou de reconstruction, de sauvegarde de la vie humaine et de soulagement des souffrances

2.2. RENFORCER ET PROMOUVOIR LA GENÈVE INTERNATIONALE

Depuis la création de la Croix-Rouge en 1863, la GI s'est considérablement développée et diversifiée et constitue actuellement l'un des premiers pôles du multilatéralisme. Elle incarne ainsi un engagement international majeur de la Confédération et de Genève et jouit d'un rayonnement mondial. La Ville héberge, en effet, à elle seule près de 40 01, plus de 400 ONG, ainsi que les MP de près de 180 États. Notre Ville accueille par ailleurs environ 4700 visites de chefs de-s d'État et de gouvernements, ministres et autres dignitaires, et plus de 4'000 conférences par année.



© Magali Girardin

Chaise cassée sur la Place des Nations

Les différentes études menées auprès des organisations internationales, des ONGs et des cercles diplomatiques révèlent que les deux facteurs qui représentent la plus grande attractivité de Genève sont la présence d'organisations importantes pour leurs activités et la politique d'accueil de la Suisse comme Etat hôte. Des infrastructures performantes, tant au niveau des transports que des salles de conférences et des bâtiments, leur permettant de mener à bien leur mission, sont également essentielles pour le secteur de la Genève internationale. Toutefois, la concurrence européenne et mondiale pour l'accueil des OI et des ONG et pour l'organisation de conférences internationales se fait de plus en plus forte.

Aux côtés de la Confédération et du canton, la Ville contribue à la mise en œuvre de la politique suisse d'État hôte et joue un rôle essentiel dans le maintien de conditions-cadres attractives pour l'accueil et le maintien des acteurs internationaux. La Ville dispose de nombreux atouts en la matière, tels que la facilité d'accès à l'administration, le type de surfaces de bureaux et salles de conférence disponibles, la sécurité ou encore la mobilité. De plus, il s'agit de veiller à ce que ces acteurs acquièrent et gardent une perception positive de la qualité de vie que leur offre notre Ville, y inclus à travers les prestations culturelles, les équipements sportifs, les espaces verts et les crèches.

Genève veut maintenir sa compétitivité en tant que pôle des relations internationales et capitale mondiale du multilatéralisme en demeurant agile et en s'adaptant aux changements. Pour répondre à la perception grandissante d'un système multilatéral dominé par des acteurs occidentaux, la Ville aspire à renforcer l'universalité de la GI. En facilitant l'accès à la GI aux représentant-e-s de la société civile et des gouvernements des pays les moins favorisés, elle favorise la participation de tous les acteurs pouvant contribuer à la réalisation de la mission de la GI pour un monde plus juste, plus sûr et durable.

Le renforcement de la GI doit par ailleurs reposer sur des liens et une compréhension mutuelle accrue entre les acteurs de la GI et de la Genève locale. Des passerelles et des synergies sont développées à cet effet, notamment au travers d'une plus grande visibilité et valorisation du travail accompli par les acteurs de la GI et l'organisation d'événements qui rassemblent ces deux univers. De plus, il est indispensable de disposer d'informations actualisées sur l'état de la GI ; en ce sens, un effort supplémentaire en termes de veille s'avère nécessaire.



© Eric Roset

Salle des droits de l'homme et de l'alliance des civilisations au Palais des Nations

OBJECTIFS

Consolider la place de Genève comme capitale mondiale du multilatéralisme sur le plan international

Veiller à ce que la Ville, en tant qu'autorité hôte, assure la qualité de l'accueil des divers acteurs de la GI (institutions et personnes)

Assurer une plus grande visibilité et valorisation du travail accompli par les acteurs de la GI, une meilleure compréhension mutuelle, ainsi que davantage de coopération et de synergies entre les acteurs de la GI à l'échelle locale et nationale

MESURES

Œuvrer, de concert avec la Confédération et le canton, au maintien de conditions-cadre attractives pour les divers acteurs (institutions et personnes) de la GI, en accordant une attention soutenue au diagnostic et à la définition de ces conditions-cadre

Valoriser la dimension internationale de Genève et les activités de la GI dans le cadre de rencontres internationales et au sein de réseaux (internationaux)

Entreprendre des efforts visant à obtenir une couverture médiatique plus soutenue à l'étranger des enjeux de la « gouvernance mondiale » qui se traitent à Genève

Mettre en œuvre de manière coordonnée le plan d'action commun de la Déclaration conjointe des autorités hôte de la GI du 16 septembre 2019

Maintenir et développer, à cet effet, la collaboration avec des partenaires privilégiés tels que le Centre d'accueil de la Genève internationale (CAGI), la Fondation pour Genève et la Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI)

Agir pour maintenir et renforcer l'écosystème genevois ainsi que son enracinement sur notre territoire (soutien en faveur de Geneva Solutions ou du Geneva Policy Outlook, par exemple)

Soutenir le développement de projets communs entre les divers acteurs tels que les OI, ONG, MP, le monde scientifique, académique, l'économie privée, etc.

Encourager les échanges de la société civile avec la GI et promouvoir les valeurs universelles de cette dernière

Contribuer au développement d'un dispositif d'animation territoriale permettant de valoriser le patrimoine dans le quartier international afin de favoriser la rencontre et la collaboration entre les acteurs de l'écosystème international, les institutions culturelles locales et la population genevoise

Renforcer l'universalité de la GI : permettre aux représentant-e-s de la société civile et des gouvernements des pays les moins favorisés un accès facilité à la GI

Soutenir les structures permettant les rencontres et les échanges impliquant ces acteurs et encourager l'interaction entre ces derniers et les expert-e-s des OI et des ONG présent-e-s à Genève

Contribuer aux efforts communs pour faciliter la recherche de locaux adéquats pour les entités diverses qui composent la GI, y compris avec peu de ressources

Grâce à une veille relative à la GI et à une gestion efficace des flux d'information, disposer d'une vision globale et actualisée des enjeux liés à la GI, constituer une force de proposition et d'impulsion vis-à-vis des partenaires cantonaux et nationaux, optimiser l'action en faveur de la GI et faciliter la prise de décision

Développer des outils d'analyse et de veille permettant aux autorités et à l'administration municipales d'être renseignées sur l'actualité de la GI de manière systématique et immédiate; collaborer, à cette fin, avec des partenaires tels que le canton et la Confédération

Développer, à l'attention du CA et des départements concernés, une veille relative aux autres villes onusiennes et aux villes potentiellement concurrentes de Genève et effectuer une analyse comparative régulière pour s'assurer de notre positionnement



Le Conseiller administratif Sami Kanaan au Forum des maires 2023 à Genève, 2 octobre 2023

2.3. AFFIRMER GENÈVE COMME PÔLE DE RÉFÉRENCE DE LA DIPLOMATIE URBAINE

La population urbaine mondiale ne cesse de croître. Les Nations Unies prévoient que, d'ici 2050, les villes compteront jusqu'à 68% de la population mondiale. Bien que les villes soient les premières touchées par de nombreux défis mondiaux complexes et qu'elles aient un rôle majeur à jouer dans la recherche et la mise en œuvre de solutions concrètes et pragmatiques, leurs voix ne sont pas encore suffisamment entendues. Au niveau international, il devient essentiel de reconnaître leur expérience, basée sur une connaissance fine du terrain et sur leur proximité avec la population.

Active de longue date dans plusieurs réseaux de villes nationaux et internationaux, la Ville estime que ces derniers permettent de tisser des liens avec des municipalités et de s'inspirer de politiques publiques innovantes. Ces réunions permettent également de renforcer la GI, comme le démontre, par exemple, la création du Global Cities Hub (GCH) en 2020, une nouvelle plateforme visant à rapprocher les villes et réseaux de villes du monde entier des acteurs de la GI.

Genève participe activement à la « diplomatie des villes » et aspire à s'affirmer en tant que pôle de référence en la matière. Genève s'engage à porter la voix des villes dans les forums multilatéraux à Genève et ailleurs et à jouer un rôle de premier plan au sein des réseaux de villes dont elle est membre, qui offrent des opportunités de collaboration avec des acteurs et des espaces traitant de problématiques mondiales d'intérêt pour Genève. Cet engagement devra nécessairement passer par des choix et des priorisations à effectuer concernant les réseaux qui peuvent être perçus comme les plus pertinents au regard des objectifs du CA. Ce processus d'analyse pourra conduire la Ville à rejoindre de nouveaux réseaux et/ou à en quitter d'autres, respectivement à redimensionner sa présence au sein de certains réseaux.

Les relations bilatérales de Genève avec d'autres villes suisses ou étrangères, dans l'esprit de l'échange d'expériences et de savoir-faire, devront également répondre à des choix stratégiques. La Ville pourra développer une approche proactive en nouant des accords de partenariats suivis d'effets concrets avec des villes partageant des valeurs, enjeux et caractéristiques communs ou qui participent aux mêmes réseaux de villes. Cette approche est privilégiée par rapport au principe du jumelage entre villes.

Par ailleurs, la diplomatie urbaine étant encore relativement récente dans le champ des relations internationales, il s'avère nécessaire de sensibiliser les différents acteurs à ses enjeux et bénéfices ainsi qu'à sa complémentarité avec la diplomatie des États.

OBJECTIFS

MESURES

Renforcer la place des villes et leur participation au sein de la GI

Développer et renforcer, notamment grâce au GCH, le plaidoyer des villes et de leurs réseaux auprès de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) et des diverses OI, afin de faire entendre la voix de ces acteurs incontournables de la diplomatie multilatérale

S'engager pour pérenniser et renforcer le nouveau Forum des maires instauré à Genève

Etendre l'assise du GCH en intégrant dans la mesure du possible les autres villes suisses et d'autres membres pertinents

Consolider l'engagement de Genève dans les réseaux de villes pertinents

Développer une action plus ciblée sur les réseaux qui correspondent aux objectifs stratégiques, aux valeurs et aux compétences de la Ville de Genève

Attirer les réunions de réseaux de villes à Genève, notamment celles de la Global Taskforce des gouvernements locaux et régionaux

Héberger le siège mondial d'un réseau de villes

Renforcer les relations privilégiées avec des villes partenaires suisses et étrangères

Identifier les villes avec lesquelles la Ville de Genève souhaite développer plus spécifiquement des partenariats en vue de la poursuite d'objectifs définis

Faciliter les interactions entre les villes autres que Genève et les OI et ONG basées à Genève

Favoriser une compréhension accrue de la complémentarité entre diplomatie des États et diplomatie des villes

Sensibiliser les acteurs de la Confédération (administration et parlementaires) aux enjeux et bénéfices d'une diplomatie des villes robuste

4. PARTENARIATS – PRINCIPAUX ACTEURS AU NIVEAU LOCAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL

Le rayonnement international de Genève repose sur la capacité des instances fédérales, cantonales et communales à agir de concert pour incarner la gouvernance multilatérale et réunir les acteurs concernés. La collaboration renforcée et renouvelée avec les partenaires privilégiés de la Ville en est le vecteur principal. Parmi ces derniers figurent le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), et plus particulièrement la Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, la Direction des affaires internationales (DAI) et le service du protocole de la République et canton de Genève ainsi que le Centre d'accueil de la Genève internationale (CAGI).

Approfondir les partenariats avec les OI et les ONG permet non seulement de défendre et promouvoir les valeurs de la Ville sur le plan de ses relations extérieures, mais aussi de répondre aux besoins de la communauté internationale et d'améliorer les conditions-cadre offertes par la Ville. La Fondation pour Genève et le Club Diplomatique de Genève constituent des partenaires de premier choix de la Ville dans ses efforts visant à assurer la qualité de l'accueil des acteurs internationaux.



Des synergies avec le milieu académique apportant expertise et innovation complètent utilement ces démarches, comme par exemple le Geneva Policy Outlook qui prend le pouls de l'espace politique mondial de Genève. De même, la Ville participe à des structures ancrées sur une coopération décentralisée telles que le GCH, ou vouées à la recherche de solutions aux problématiques émergentes, comme, par exemple, le Geneva Science and Diplomacy Anticipator (GESDA).

De g. à. dr. Tatiana Valovaya, Antonio Hodgers, Ignazio Cassis et Sami Kanaan

Signature de la Déclaration commune des autorités hôte de la Genève internationale le 16 septembre 2019

5. PROTOCOLE

Les caractéristiques de la GI placent la Ville au centre d'une concentration unique d'acteurs qui réunissent diplomates, responsables d'organisations internationales et visiteuses et visiteurs internationaux. Afin de faciliter la mission du CA dans l'exercice de leurs fonctions de représentation de la Ville, un guide du protocole de la Ville de Genève qui fournit un cadre de référence est élaboré.

Ce document référence les règles à observer en matière d'étiquette, de préséance et d'usages dans les cérémonies, manifestations et relations officielles en tenant compte des règlements protocolaires de la Confédération et du canton. Il guide en outre les choix de cadeaux protocolaires remis par les membres du CA ainsi que les procédures liées au protocole décès.



Rencontre du Conseil administratif avec le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme à la Villa La Grange le 27 septembre 2023



La Conseillère administrative Marie Barbey-Chappuis lors de la cérémonie d'accueil des nouveaux et nouvelles habitant-e-s au Victoria Hall, 24 septembre 2022

6. COMMUNICATION

La Ville utilise la communication comme outil pour mettre en œuvre les objectifs de cette stratégie. À cette fin, la Ville identifie des opportunités et développe des thématiques liées aux relations extérieures de Genève pouvant faire l'objet de communications ponctuelles ou stratégiques.

Les objectifs de ces communications sont divers et s'adressent à différents publics, notamment :

- les collaborateurs et collaboratrices de l'administration municipale ;
- les autorités locales, y compris le Conseil municipal et le Grand Conseil ;
- les citoyennes et citoyens de la Ville ;
- la communauté internationale ;
- les partenaires institutionnels.

Il s'agit de sensibiliser les deux premiers groupes à l'importance de la GI et d'accroître la compréhension de l'utilité et des défis du travail de ces institutions. Il convient, pour cela, de s'appuyer notamment sur la longue tradition de Genève comme lieu d'échanges internationaux, de diplomatie, de promotion de la paix et des droits humains. Le cas échéant, le rôle actif de l'administration municipale est également à valoriser. De plus, un effort de sensibilisation aux enjeux de la solidarité internationale doit être mené de façon plus approfondie, tant au sein de l'administration municipale qu'auprès du grand public. La Ville poursuit ses efforts, conjointement avec la Confédération et le canton, pour identifier et diffuser un narratif commun sur la GI.

La communication à l'attention de la communauté internationale a notamment pour objectif de créer du lien et une compréhension mutuelle entre les « deux Genève ». Le nouvel Espace Ville de Genève pourra servir de lieu de rassemblement à travers l'organisation de discussions et débats, ainsi que de présentations sur les enjeux locaux et internationaux. Chaque année, la Ville organise d'ailleurs une Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants et nouvelles habitantes pour souhaiter la bienvenue aux personnes récemment établies sur le territoire et présenter les prestations délivrées par l'administration.

Les messages spécifiques à l'attention de nos divers partenaires, institutions, organisations et réseaux sont à définir selon des objectifs particuliers (positionnement de la Ville sur une thématique, par exemple). Les événements organisés par la Ville, y compris ceux bénéficiant d'un rayonnement international, sont utilisés comme vitrine des valeurs défendues par Genève. Un narratif convaincant est développé en se basant sur les actions réalisées par la Ville

avec ses partenaires. Ces actions et projets concrets permettent de mettre en avant des histoires spécifiques illustrant les valeurs de la Ville.

La question de l'identité ainsi que de l'image que la Ville souhaite projeter auprès de ces différents publics fait partie intégrante de la communication. Aujourd'hui, sur les réseaux sociaux par exemple, un ton résolument informel et de proximité a été adopté afin de donner à Genève une image dynamique, moderne et accessible. Cette image n'appartient évidemment pas seulement à l'administration : elle devrait être partagée avec d'autres acteurs de la GI et correspondre à un dénominateur commun. La création de contenus en langues étrangères en plus de la communication habituelle de la Ville en français est aussi à considérer selon les contextes.



ANNEXES

I. LISTE DES ABRÉVIATIONS

CA	Conseil administratif
CAGI	Centre d'accueil de la Genève internationale
CGLU	Cités et gouvernements locaux unis
CM	Conseil municipal
DAI	Direction des affaires internationales
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
DGVS	Délégation Genève ville solidaire
FIPOI	Fondation des Immeubles pour les Organisations Internationales
GCH	Global Cities Hub
GESDA	Geneva Science and Diplomacy Anticipator
GI	Genève internationale
MP	Mission permanente
OI	Organisation internationale
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUG	Office des Nations Unies à Genève
SREC	Service des relations extérieures et de la communication

II. GLOSSAIRE

Centre d'accueil de la Genève internationale (CAGI)

Le Centre d'accueil de la Genève internationale (CAGI), fondé en 1996 conjointement par la Confédération et le canton de Genève, facilite l'installation et l'intégration dans la région lémanique des fonctionnaires internationales et internationaux, des membres des MP, des membres des consulats et du personnel d'ONG, ainsi que de leurs familles. Il facilite en outre l'hébergement de délégué-e-s d'ONG en provenance de régions défavorisées. De plus, il assiste et accompagne les ONG et les MP dans divers domaines, y compris dans la recherche de locaux et de personnel. Un accompagnement est offert aux ONG notamment en matière de création de structures, d'élaboration de statuts et de fiscalité.

Coopération décentralisée

La coopération décentralisée se réfère à un mode de coopération internationale au développement comprenant toutes les relations d'amitié ou de partenariat noués à un niveau « ville-ville ». Ce type de coopération implique la mise sur pied de projets entre la Ville de Genève et une ou plusieurs municipalités étrangères, principalement dans les pays en développement ou en transition. Dans ce cadre, les actions soutenues par la Ville de Genève ont pour but de renforcer les capacités locales par l'échange d'expériences et de savoir-faire, l'assistance technique et l'appui institutionnel. La coopération décentralisée œuvre ainsi pour la mise en commun de bonnes pratiques de gestion et de gouvernance, mais aussi pour les échanges humains, culturels, économiques, éducatifs ou encore scientifiques.

Diplomatie des villes/urbaine

La diplomatie des villes est un concept récent du champ des relations internationales qui fait référence au rôle croissant que les villes prennent sur la scène internationale, devenant ainsi de véritables acteurs incontournables. Ainsi les villes des quatre coins du globe organisent leur influence. Elles se réunissent lors de sommets, se fixent des objectifs et des feuilles de route, partagent des bonnes pratiques d'aménagement urbain, mettent en place du lobbying.

Lors de la première conférence mondiale organisée sur le thème de la diplomatie des villes à La Haye, Pays-Bas, du 11 au 13 juin 2008, Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), la ville de La Haye et l'Association des communes néerlandaises se sont mises d'accord sur la définition suivante: « La diplomatie des villes est l'outil des gouvernements locaux et de leurs associations en vue de la promotion de la cohésion sociale, de la prévention des conflits, de la résolution des conflits et de la reconstruction post-conflit, dans le but de créer un environnement stable dans lequel les citoyens et citoyennes peuvent vivre ensemble dans la paix, la démocratie et la prospérité ». La Ville de Genève est impliquée de longue date afin de porter la voix des villes comme acteurs clés pour les solutions aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Fondation pour Genève

La Fondation pour Genève œuvre pour l'attractivité, le rayonnement et l'ouverture sur le monde de Genève. Elle travaille en étroite collaboration avec les autorités fédérales, cantonales et municipales pour promouvoir le développement international de Genève. Parmi ses entités affiliées figurent le Réseau d'accueil du CAGI, le Club Diplomatique de Genève, le Cercle international, la Fondation Eduki et GVA2.

Loi sur l'État hôte

La loi sur l'État hôte et ses ordonnances d'application permettent au Conseil fédéral de mener une politique d'État hôte plus transparente, prévisible et mieux orientée vers les intérêts de la Suisse. En même temps, elles offrent aux bénéficiaires institutionnels établis en Suisse un cadre juridique clair en ce qui concerne les privilèges, les immunités et les facilités.

Global Cities Hub

Créée le 2 mars 2020 par la Ville et le canton de Genève, avec le soutien de la Confédération, cette association de droit suisse vise à devenir une plateforme de dialogue et de coopération sur les questions urbaines mondiales au sein de la GI, ainsi qu'avec les acteurs, actrices et expert-e-s urbain-e-s du monde entier.

Geneva Science and Diplomacy Anticipator

Geneva Science and Diplomacy Anticipator (GESDA) est une fondation créée en 2019 par la Confédération, en collaboration avec le canton et avec l'appui de la Ville de Genève. Elle a pour but de détecter les avancées scientifiques et technologiques, d'évaluer leur impact et leurs effets potentiels sur le genre humain, la société et la planète et de renforcer le positionnement de Genève en tant que plateforme d'échanges entre les acteurs de la communauté internationale.

Genève internationale

Ce terme fait référence à l'ensemble des institutions présentes sur le territoire genevois qui ont un lien avec la coopération internationale, telles que les MP, les OI, les ONG, les think tanks ou encore les institutions académiques. Ces organisations ont fait de Genève un pôle de compétence reconnu dans de nombreux domaines tels que la paix et le désarmement, les droits humains, le droit humanitaire, le travail et le commerce, la santé, la recherche scientifique ainsi que le développement durable.

Réseau de villes

Il s'agit d'une organisation à portée locale, régionale, nationale ou internationale, dont les membres sont des collectivités locales, ayant pour but de travailler sur un ou plusieurs sujets. Il s'agit, en quelque sorte, de l'équivalent municipal d'une organisation internationale gouvernementale.

geneve.ch

